

TPE- Premières S-SVT- Présentation et échéancier

Epreuve anticipée de baccalauréat : coefficient 2 sur les points au-dessus de la moyenne
Durée : un semestre

Travaux :

Les TPE offrent aux élèves l'occasion de mener à bien une réalisation concrète qui leur permet d'enrichir leurs savoirs, de développer des compétences, et d'affiner leurs méthodes.

Personnels :

Sur un sujet dont ils ont délimité les contours, les élèves, en évitant une simple compilation, élaborent en groupe une production.

Encadrés :

Les professeurs accompagnent la prise d'autonomie des élèves. Ils leurs signalent leurs impasses, relancent leur motivation, et vérifient l'ancrage de leurs recherches dans les savoirs

Une démarche inscrite dans la durée :

Les TPE permettent de mener un véritable travail, de sa conception jusqu'à sa réalisation. Dès la recherche du sujet, un carnet de bord permet à chaque groupe de noter au fil des semaines le déroulement et les étapes de son travail, avec ses tâtonnements et ses interrogations. Il garde également la *mémoire* des documents consultés et leurs références (y compris des adresses Internet).

Un travail pluridisciplinaire :

Les TPE doivent croiser au moins deux disciplines.

Les TPE conduisent à une production :

Les élèves peuvent envisager tout type de production, sur des supports divers (maquettes, DVD, ...dossier écrit, pages internet,...). Toutefois, en série S, les enseignants estiment que l'aspect expérimental est à privilégier au maximum.

La production est élaborée à partir d'une recherche documentaire :

La démarche doit impérativement comporter des phases de recherche et d'exploitation de documents. Ce travail permet d'affiner la problématique et de réaliser une production cohérente avec le sujet.

Le TPE est évalué :

L'évaluation porte sur l'ensemble du parcours et prend en compte le travail au cours de l'année (8 points), la production écrite (6 points) et la présentation orale (6 points). Précision importante : le contenu du rapport doit être *intégralement* compris par ses auteurs ; il sert de base (avec la présentation orale) aux questions de la soutenance orale

Les thèmes retenus en classe de Première S-SVT pour cette année :

Thèmes	Axes de réflexion
Ethique et responsabilité	Vis-à-vis de l'environnement, du sport, du corps humain,...
Individuel et collectif	
Santé et bien-être	Du corps, de l'esprit ; amélioration des conditions de vie, santé et bien-être comme art de vivre, évolution de la notion de bien-être,...
Avancées scientifiques et réalisations techniques	Les innovations techniques et leurs applications dans le domaine public (IRM en médecine, ...), les risques liés à ces avancées,
La mesure	Mesurer l'espace (cartographie,..), incertitudes, histoire de la mesure, l'importance de la mesure dans l'art,...
Matière et forme	

L'heure de TPE est consacrée à la recherche, à l'expérimentation, effectuées dans l'établissement (CDI, salle de TPE, laboratoires, salle informatique) ou hors de l'établissement (bibliothèque municipale, nationale..), ce qui nécessite une autorisation préalable signée des parents, puis du professeur.

Séance	Date	Phases	Contenus	Echéances		
1	17/09	Elaboration des sujets Recherche de l'information et de la documentation	Présentation des TPE et définition des sujets > Modalités de travail et calendrier; tenue du carnet de bord; production finale ; évaluation au baccalauréat ; présentation des thèmes. > Choix du thème; formation des groupes.	Présentation du carnet de bord		
2	24/09		> Réflexion sur les thèmes et les sujets. > Premières recherches documentaires.	Choix définitif du sujet		
3	01/10		> Recherche d'une première problématique.	Présentation de la démarche requise, de la nature de la production finale		
4	08/10		Recherche documentaire pour élaborer le contenu > Suivi des projets par les professeurs. > Tenue régulière du carnet de bord. > Conseils pour de nouvelles recherches. > Conseils méthodologiques.			
5	15/10			Compte-rendu de la recherche documentaire aux professeurs.		
Vac Toussaint						
6	05/11					
7	12/11					
8	19/11					
9	26/11					
10	03/12		> Structure du TPE terminée, problématique à valider.	Présentation du bilan des recherches documentaires, du carnet de bord, du plan et de la problématique		
11	10/12	Réalisation de la production finale	Exploitation des recherches et réalisation de la production finale > Suivi de la réalisation des productions finales par les professeurs. Réalisation de la production finale > Poursuite de la réalisation de la production finale. > Réalisation de la fiche de synthèse. > Préparation de l'exposé de la soutenance.			
Vacances Noël						
12	07/01				Présentation de l'avancement de la production finale (des parties rédigées ou plan très détaillé avec des notes)	
13	14/01					
14	21/01					
15	28/01				Présentation d'un projet d'exposé par chaque groupe et d'une fiche de synthèse individuelle	
16	04/02					
17	11/02				Remise de la totalité des productions TPE (la production, le carnet de bord et la fiche de synthèse) pour relecture	
Vac d'hiver						
			Finalisation > Dernières corrections. > Reproduction en deux exemplaires du support de présentation du TPE.			
18	04/03	Communication et évaluation	> Préparation de la présentation. Entraînement blanc	Remise définitive d'un exemplaire de la production finale, de la fiche de synthèse et du carnet de bord		
19	11/03					
20	12 ou 19/03			Épreuve orale du Baccalauréat		

Lycée GALILEE
92230 GENNEVILLIERS
Année 2013-2014
Professeurs : Mme MUTERO / M.JALLU
Classe : 1^{ère} S-SVT2
NOM de l'élève :

Madame, Monsieur,

La réalisation de l'épreuve anticipée du baccalauréat général de *Travaux Personnels Encadrés* nécessite une importante recherche documentaire. Cette recherche s'effectue majoritairement hors heures de cours mais également durant certaines heures de cours dédiées à cela : certains mardis de 8h à 9h pour le groupe 1 et de 9h à 10h pour le groupe 2.

Durant ces temps, les élèves peuvent être amenés à se déplacer :

- soit au lycée dans les salles E109, S110, S212 réservés pour eux, avec un professeur encadrant ou au CDI
- soit à l'extérieur : dans une bibliothèque municipale, auprès d'un organisme géographiquement proche du lycée.

Afin d'être sûrs de leur présence effective dans un de ces lieux, nous leur demandons de faire viser le tableau de présence ci-dessous. Celui-ci doit comporter obligatoirement la signature d'un professeur encadrant ou le tampon de l'organisme où l'élève a fait ses recherches. Cette attestation doit être présentée au professeur référent durant la semaine qui suit / le même mardi à partir de 10h.

En cas de non présentation de l'attestation, l'élève sera marqué absent.

Séance	Date	Lieu de recherche	Tampon ou signature
4	<i>08 octobre 2013</i>		
6	<i>05 novembre 2013</i>		
7	<i>12 novembre 2013</i>		
8	<i>19 novembre 2013</i>		
9	<i>26 novembre 2013</i>		

Date :

Signature du ou des responsables :